

strategy&

Part of the PwC network

La renaissance industrielle en France à l'horizon 2030

Après les crises, quelles trajectoires de réindustrialisation ?

Contacts

France

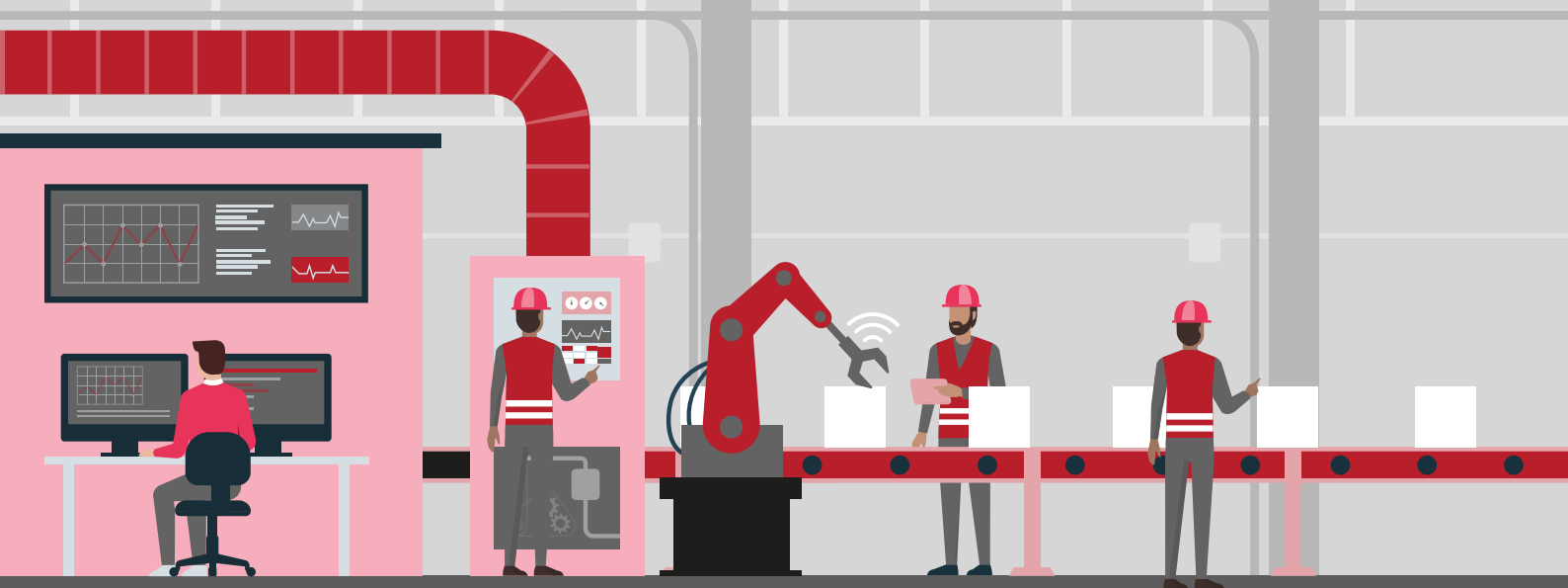
Olivier Luansi
PwC | Strategy& | Partner
+33 1 56 57 64 98
+33 7 77 29 11 21
olivier.luansi@pwc.com

Vladislava Iovkova
PwC | Strategy& | Partner
+33 1 56 57 71 73
+33 6 31 25 30 98
vladislava.iovkova@pwc.com

A propos des auteurs

Olivier Luansi est un associé et expert de l'industrie au sein de Strategy&, l'entité de conseil en stratégie de PwC. Il accompagne des clients publics et privés industriels dans la définition de leur stratégie. Olivier a 10 ans d'expérience dans la fonction publique (européenne, régionale, nationale), 10 ans d'expérience dans l'industrie et 5 ans dans le conseil de Direction Générale dans les secteurs de l'industrie, des mines et de l'énergie. Il est l'auteur de nombreuses publications sur l'industrie et la réindustrialisation en France.

Vladislava Iovkova est une associée au sein de l'équipe Strategy&. Elle porte une offre qui conjugue conseil en stratégie et conseil économique auprès de clients français et internationaux privés et publics. Elle accompagne des clients issus des secteurs de l'énergie, de l'industrie et de l'immobilier, ainsi que de l'infrastructure et les transports en se positionnant sur des thématiques à fort impact sociétal telles que la transformation vers des modèles d'affaires durables par croissance organique ou M&A, les actions de relance économique (y compris le design de politiques publiques / régulations sectorielles) et la mesure d'impacts socio-économiques.



UNE RÉINDUSTRIALISATION SOUTENUE PAR L'ÉTAT

La crise du Covid-19, a souligné une nouvelle fois la forte désindustrialisation de la France, et les graves inconvénients associés, notamment liés aux dépendances de produits essentiels et les ruptures des chaînes logistiques.

La nécessité de réindustrialiser le pays est apparue comme une évidence, et les pouvoirs publics se sont rapidement mobilisés avec l'annonce de 2 plans d'envergure : France Relance et France 2030, permettant d'injecter dans l'économie 30 Mds € d'investissements publics directement dans l'outil productif industriel. En parallèle, le secteur privé a entrepris des initiatives de sécurisation des approvisionnements, de régionalisation des chaînes de valeur et donc de (re)localisation d'une partie des produits identifiés comme étant critiques.

L'objectif de la présente étude est de modéliser les impacts directs et indirects de ces mesures et de ces tendances sur les filières de l'industrie manufacturière à horizon 2030.

L'étude repose sur une modélisation complexe permettant de déterminer, à partir des investissements dédiés à l'outil productif des plans France Relance et France 2030, d'une part, et des résultats de l'étude sur la sécurisation des achats stratégiques¹, d'autre part, les impacts en termes de production, d'emplois et de valeur ajoutée entre 2020 et 2030.

Parmi les variables prises en compte, nous avons notamment intégré l'effet de la crise Covid-19, l'effet du conflit en Ukraine, l'évolution de l'inflation, la transition partielle de notre outil productif vers l'industrie 4.0, la pression sur les prix sur les productions relocalisées. Pour chacune des filières, les différents ratios investissements, production, valeur ajoutée et emplois directs et indirects propres à chaque filière industrielle ont été intégrés.

¹ [Etude sur la relocalisation des achats stratégiques CNA-PwC, 2020](#)



PRINCIPAUX RÉSULTATS EN TERMES D'OPPORTUNITÉS

Afin de soutenir une activité économique fortement touchée par la crise sanitaire, la France a annoncé dès le printemps 2020 le plan France Relance d'un montant de 100 Mds €, suivi par le plan France 2030 annoncé à l'automne 2021, d'un montant de 30 Mds €. Ces aides sont sans précédent : à titre de comparaison, le plan France Relance de 2008 avait injecté 26 € Mds dans l'économie française.

La conjonction de ces plans publics et des investissements privés qu'ils sont susceptibles de mobiliser directement ainsi qu'une dynamique de sécurisation des chaînes d'approvisionnement permettrait au total un investissement supplémentaire de 97,8 Mds € dans l'outil productif industriel :

- La France pourrait ainsi créer 68,1 Mds € de valeur ajoutée industrielle additionnelle au total à l'horizon 2030 et 431 500 emplois directs et indirects.
- Elle pourrait également améliorer le déficit de la balance commerciale pour l'industrie manufacturière, qui passerait de -52 Mds € annuels en 2020 à -12 Mds € en 2030.
- La France se positionne parmi les derniers dans le classement des pays européens en termes d'industrialisation, avec 10,1 % du PIB seulement généré par l'industrie manufacturière en 2019 contre une moyenne européenne à 16 %².
- Les mesures présentées dans le présent modèle permettraient d'atteindre un niveau d'industrie manufacturière de 12,0 % en 2030, ce qui conduirait à rattraper près d'un tiers du retard pris sur le poids moyen de l'industrie manufacturière en Europe.
- Les transformations engagées sur les 8-10 prochaines années modifieront la pondération des filières, en faveur des filières des minéraux non métalliques, incluant les matériaux de construction et plastique (recyclage), des approvisionnements stratégiques (composants électroniques et pharmaceutiques) et des équipements électriques (batteries, électrification des processus).
- Au total, 68,6 Mds € d'investissements privés seraient nécessaires pour mener à bien les développements identifiés selon les hypothèses de cette étude. Sur les 16 branches de l'industrie, 11 branches pourraient auto-financer leur développement mais 5 branches auraient besoin d'un financement complémentaire d'un total de 20,1 Mds €. Parmi ces dernières, la production et distribution d'électricité, l'industrie pharmaceutique ; la métallurgie et les produits métalliques ; le bois, papier, imprimerie et les produits informatiques, électroniques et optiques.

² [Etude des vulnérabilités d'approvisionnement en APIs pour l'industrie pharmaceutique européenne](#)



PRINCIPAUX RISQUES D'EXÉCUTION

Si France Relance a fait l'objet d'engagements rapides et si la dynamique France 2030 semble être lancée, si la question de la sécurisation des approvisionnements est devenue centrale au fur et à mesure des crises et si les financements pour les investissements semblent être disponibles, les principaux risques eu égard aux hypothèses émises sont des risques d'exécution.

Il y a tout d'abord des enjeux sectoriels. A titre d'exemple, dans le secteur de la chimie, l'acceptabilité de nouvelles installations par les populations environnantes reste un sujet ouvert. Dans le secteur de la pharmacie, la prise en compte du lieu de production dans le prix du médicament ou encore la fluidité des procédures de mise sur le marché de médicaments innovants seront clefs.

Ensuite, si le soutien à l'offre innovation est clairement inscrit dans les programmes publics, une réflexion globale sur la mobilisation de la demande reste en-deçà. Ainsi « deux conditions, nécessaires sans être suffisantes, au succès de l'émergence de filières d'avenir : un véritable pilotage dédié à cet objectif, doté de compétences et de moyens à la hauteur des ambitions et soumis à des objectifs clairement établis ; et la mise en place de politiques publiques sectorielles incluant dès l'origine les coûts liés à l'outil productif et aux développements technologiques dont il a besoin. S'en remettre exclusivement aux mécanismes de marché et d'optimisation du prix d'acquisition d'un service ou d'une prestation serait illusoire³ ».

Les contraintes opérationnelles restent également peu traitées. La disponibilité du foncier industriel dans un contexte de « Zéro Artificialisation Nette » et de conflit d'usage entre foncier productif, foncier résidentiel et foncier commercial restent des sujets à traiter. La question des compétences est centrale, avec 70 000 postes vacants dans l'industrie, les dispositifs permettant de former pour anticiper l'appel de compétences des nouveaux sites financés soit par France Relance (100 00 emplois créés ou sauvegardés) soit par France 2030 restent à renforcer ou à mettre en place. Enfin les besoins d'ingénierie territoriale (autorisation, projet, financement...) pour une démultiplication (environ fois 3 ou fois 4 le rythme annuel des dernières années) des créations des sites industriels ne sont sans doute pas encore couverts.

Enfin la question du financement reste également en suspens. Strategy& avait souligné que la « mobilisation de la très significative épargne des ménages français (environ 5 000 Mds €) est contrainte par des dispositifs prudentiels européens et internationaux et par la préférence des épargnants pour les actifs peu risqués⁴ ». Si l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers est désormais un atout mis en avant, il n'en reste pas moins que le débat sur la prise de contrôle d'entreprises ou de technologies stratégiques reste ouvert et l'appel à une initiative politique de très large ampleur de mobilisation de l'épargne française afin de consolider les fonds propres de notre tissu productif⁵ » reste pleinement d'actualité.

3 Tribune Louis Gallois Olivier Lluansi, Les Echos

4 et 5 [Etude sur France Relance : un plan France Relance complet et massif, au défi de la confiance et de la solidité des fonds propres des entreprises](#)



Des plans pour inverser la tendance à la désindustrialisation de la France

Près de 30 Mds € d'investissements publics injectés directement dans l'outil productif, pour inverser la tendance à la désindustrialisation de la France connue depuis les années 1970.

L'entrée dans la troisième décennie du troisième millénaire a été marquée par de nombreux bouleversements : accélération de la prise de conscience sur l'urgence climatique, crise des Gilets Jaunes, pandémie mondiale de Covid-19, invasion russe en Ukraine...

Avec ces crises qui marquent un tournant de notre histoire des politiques économiques publiques, deux initiatives étatiques historiques ont été lancées : France Relance visant à aider entreprises, collectivités et individus à faire face au Covid-19 et à ses aléas, et France 2030 visant à construire une économie décarbonée, résiliente et souveraine. Le secteur privé se mobilise avec des initiatives de sécurisation de ses approvisionnements et de régionalisation des chaînes de valeur visant à renforcer la souveraineté économique de la France, en particulier pour certaines filières prioritaires.

Le plan France Relance a été mis en œuvre afin de relancer la demande en compensation des effets Covid-19, afin de redresser rapidement et durablement l'économie française. Ce plan France Relance propose une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique de la France. Doté de 100 Mds € de fonds publics, dont un tiers pour l'industrie et 12 Mds € directement dirigés vers l'investissement productif.

Le plan France 2030 vise quant à lui à répondre aux grands défis de notre époque à travers un plan d'investissement public massif de 34 Mds €, dont 17,3 Mds € directement dans l'investissement productif, destiné à faire émerger les futurs champions technologiques de demain et à accompagner les transitions des fleurons de l'industrie française et les acteurs émergents vers un monde plus durable et plus soucieux de l'environnement. Selon nos estimations, pourraient être associés aux investissements publics 43 € Mds d'investissements privés, pour créer 40 Mds € de valeur ajoutée industrielle cumulée additionnelle à l'horizon 2030.

Le conflit en Ukraine pénalisera l'économie française. En raison de l'incertitude actuelle, nous avons retenu une hypothèse à hauteur de 2 % du PIB en 2022 conforme au scénario central d'estimation de la Banque de France. En effet, de nombreux secteurs en France sont concernés par une possible pénurie de matières premières ou de pièces venant d'Ukraine. Par ailleurs, l'exacerbation de la flambée des prix et notamment des cours de matières premières résultante est susceptible de pénaliser un grand nombre d'entreprises.

Enfin, l'étude sur la sécurisation des approvisionnements stratégique du CNA et de PwC⁶ présente 58 catégories de produits industriels considérées comme stratégiques et/ou critiques et donc prioritaires pour des (re)localisations. Le montant importé et potentiellement relocalisable s'élève à 115 Mds €, néanmoins. Afin de rester sur un scénario prudent, nous prévoyons pour les besoins de cette étude une mise en œuvre nettement plus limitée à hauteur de 26,9 Mds € de production. Ces (re)localisations permettraient de créer 15,8 Mds € de valeur ajoutée industrielle cumulée additionnelle à horizon 2030. Pour y parvenir, un investissement privé de 25,4 Mds € serait nécessaire.

La conjonction de ces effets permettrait de faire passer le potentiel de valeur ajoutée industrielle en France en 2030 d'une référence de 294 Mds € en 2019 à 392 Mds € à horizon 2030, soit une croissance induite de l'ordre de 33,3 % (incluant l'effet inflation), dont 23,2 % lié aux plans France Relance, France 2030 et de la dynamique de (re)localisation :

- Elle permettrait de créer au total près de 431 500 emplois directs et indirects en France à horizon 2030.
- Elle permettrait enfin de réduire le déficit de la balance commerciale pour l'industrie manufacturière, structurellement déficitaire et évalué à 52 Mds € pour la seule année 2020, pour se rapprocher vers l'équilibre avec un déficit de « seulement » 12 Mds € en 2030.
- Le PIB industriel (pour l'industrie manufacturière) passerait de 10,1 %⁷ en 2019 à 12,0 % du PIB total français, ce qui suffit à combler uniquement un quart de l'écart de la France à la moyenne européenne qui est de 16 %.

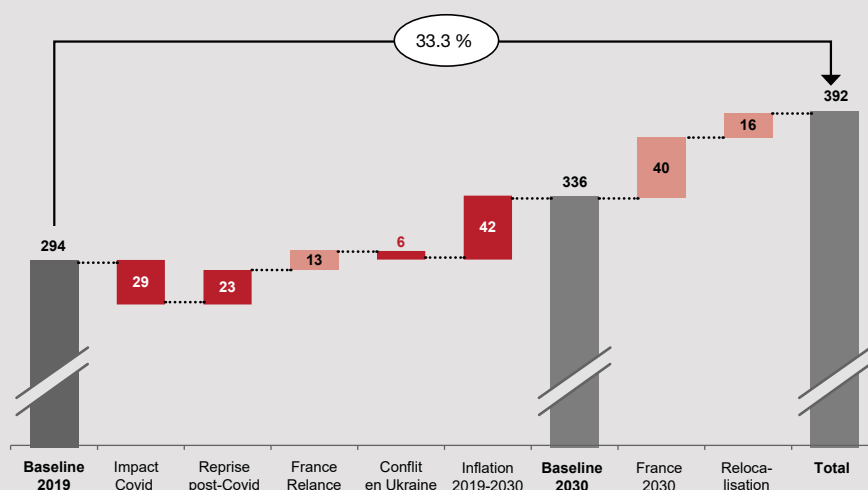
6 [Relocalisation des achats stratégique](#)

7 Source : Direction Générale des entreprises



GRAPHIQUE 1

Evolution du PIB Industriel français consécutivement aux crises et aux mesures d'investissement entre 2019 et 2030 (en Mds €)

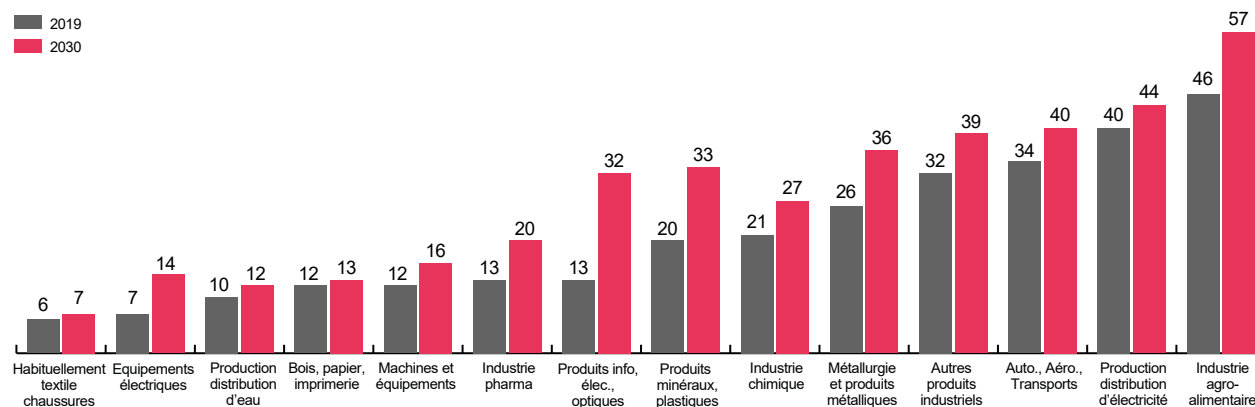


En termes sectoriels, cette simulation de l'évolution du PIB profiterait principalement à quatre filières :

- Produits informatiques et électroniques, tirés par la volonté politique emblématique de repositionner notre pays et l'Europe sur le marché des composants électroniques stratégiques (puces électroniques).
- Equipements électriques, tirés par l'électrification de la mobilité.
- Recyclage des matériaux non ferreux (y compris matériaux de construction) et du plastique, tiré par les réglementations françaises et européennes qui pourrait s'étendre à d'autres secteurs.
- Industrie pharmaceutique qui bénéficie de nombreux investissements en faveur du renforcement des capacités de R&D et de production (entre autres, dans le cadre de processus de ré-industrialisation et de sécurisation de notre souveraineté sanitaire).

GRAPHIQUE 2

Evolution du poids des filières (Hors Industries extractives et Cokéfaction et Raffinage) dans le PIB Industriel français entre 2019 et 2030 (en %)



Scénarii

Nos travaux reposent sur une modélisation complexe permettant de déterminer, à partir des investissements dédiés à l'outil productif des plans France Relance et France 2030, d'une part, et des résultats de l'étude sur la sécurisation des achats stratégiques (PwC en partenariat avec le CNA, printemps 2020), d'autre part, les impacts en termes de production, d'emplois et de valeur ajoutée entre 2020 et 2030.

Dans les variables prises en compte nous avons intégré deux types de facteurs conjoncturels et structurels. Parmi les facteurs conjoncturels : l'effet de la crise Covid-19, l'effet du conflit en Ukraine et son impact sur l'inflation, et parmi les facteurs structurels l'émergence de nouvelles filières, la transition de notre outil productif vers l'industrie 4.0, la sécurisation des approvisionnements avec une pression accrue sur les prix des productions relocalisées, inflation tendancielle, etc.

Les modélisations se sont appuyées sur une approche par filière, notamment via les différentes métriques issues de statistiques publiques (investissements, production, valeur ajoutée et emplois directs et indirects ...) propres à chaque filière industrielle.

Les plans publics France Relance et France 2030 ont été traités différemment. Si pour les deux, seule la partie concernant l'investissement productif a été prise en compte, France Relance a été considéré comme un plan d'urgence permettant de se substituer à un investissement privé possiblement insuffisant. Seul l'investissement public a été pris en compte. En revanche France 2030 a été conçu comme un plan de développement et d'accompagnement de l'investissement privé, investissement public et investissement privé ont donc été pris en compte.

A partir de ce modèle, nous avons retenu deux variables simples pour établir des scénarii :

1. Le facteur multiplicateur entre l'investissement privé et l'investissement public, dans le cadre de France 2030, soit le nombre d'euros supplémentaires investis par le secteur privé en complément d'un euro public.
2. La réalisation d'une partie, plus ou moins importante, du potentiel de (re)localisation d'approvisionnements stratégiques mis en évidence dans le rapport PwC conjointement avec le Conseil National des Achats portant sur la relocalisation datant du printemps 2020, variant entre 3 % et 7 % de nos importations 2020.

Nous avons ainsi retenu trois scénarii prospectifs à horizon 2030 dans le cadre de cette étude.

1. Scénario conservateur, où pour chaque euro France 2030 public investi dans l'appareil productif, un euro supplémentaire sera investi par le secteur privé, conformément aux ratios historique mise en avant pour les aides à l'innovation par France Stratégie⁸. Au regard des hypothèses de (re)localisation, ce scénario prend en compte un potentiel de seulement 18 Mds € (3 %) des importations rapatriées en France aux fins de sécurisation des approvisionnements. Ce scénario illustrerait d'une part, la frilosité des investisseurs privés à accompagner les investissements publics, d'autre part des freins comme la disponibilité des terrains, des talents et de l'ingénierie territoriale ainsi que par une concurrence accrue des acteurs industriels étrangers, notamment européens.

2. Scénario de référence, où pour chaque euro public France 2030 mis à disposition, 2,5 € supplémentaires seront investis par le secteur privé (conformément aux annonces faites par exemple par le plan hydrogène⁹). Au regard des hypothèses de sécurisation des approvisionnements, ce scénario prend en compte un potentiel de 26,9 Mds € (5 %) des importations rapatriées en France. Ce scénario illustrerait un relatif volontarisme des acteurs industriels français pour l'investissement et le développement industriel, et par la disponibilité des capitaux et des autres ressources nécessaires.

3. Scénario offensif, où pour chaque euro public France 2030 mis à disposition, 4 € supplémentaires seront investis par le secteur privé. Au regard des hypothèses de sécurisation des approvisionnements, ce scénario prend en compte un potentiel de 35,6 Mds € (6 %) des importations rapatriées en France. Ce scénario illustrerait à la fois par un volontarisme français et étranger (tel qu'illustré par l'enquête INSEE sur les investissements dans l'industrie datant de juillet 2021 et mars 2022), et la mise en œuvre de moyens et de ressources (financières, ingénierie, fonciers, compétences) significativement supérieurs aux dispositifs actuels.

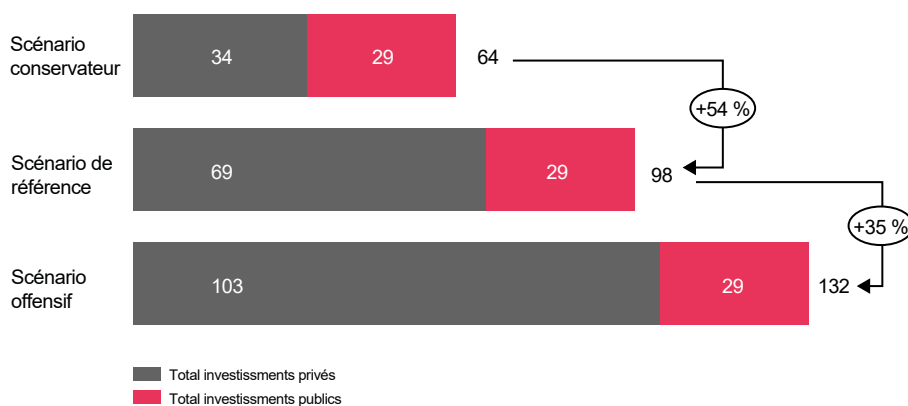
⁸ France Stratégie. [Les politiques industrielles en France, Evolutions et comparaisons internationales.](#) Disponible ici

⁹ Plan hydrogène



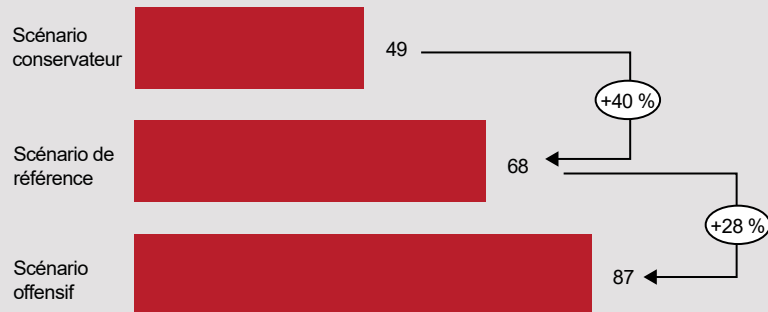
GRAPHIQUE 3

Investissements privés et publics supplémentaires dans l'outil productif déployés entre 2020 et 2030 – Par scénario (en Mds €)



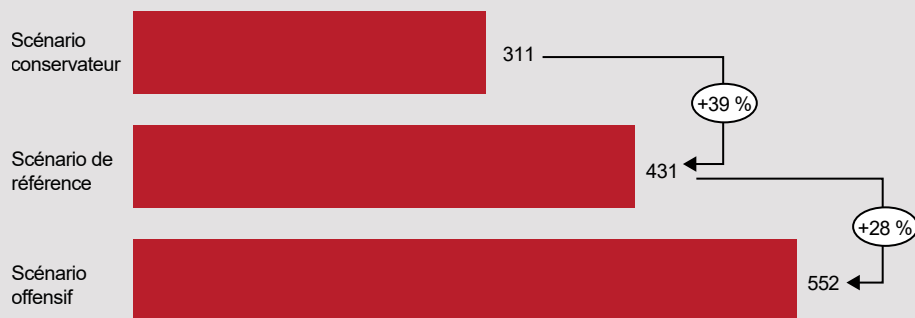
GRAPHIQUE 4

Valeur ajoutée cumulative directe et indirecte supplémentaire créée entre 2020 et 2030 – Par scénario (en Mds €)



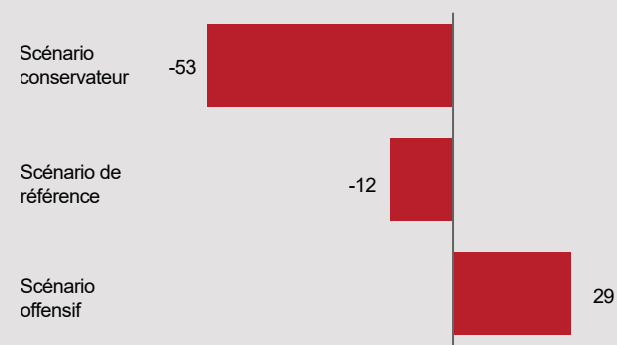
GRAPHIQUE 5

Emplois cumulatifs directs et indirects supplémentaires créés entre 2020 et 2030 – Par scénario (en K emplois)



GRAPHIQUE 6

Déficit / excédent de la balance commerciale sur l'année 2030 (focus Industrie manufacturière) – Par scénario (en Mds €)



Conclusions

La conjonction des crises sociales, sanitaires et internationales ont constitué la base d'une prise de conscience collective majeure relative à l'importance d'un outil productif puissant pour la cohésion territoriale, la souveraineté technologique, la sécurité d'approvisionnement. Les montants investis par la puissance publique sont inégalés depuis des décennies,

Les simulations de la conjonction de ces facteurs conduisent effectivement à une réindustrialisation massive de la France (+33,8 % de valeur ajoutée à l'horizon 2030), qui n'efface pas la faiblesse de notre base productive actuelle.

Aussi le cumul de ces efforts permettrait de rattraper la presque le tiers de l'écart à la moyenne européenne en termes de part industrielle manufacturière dans le PIB, quand bien même cela représenterait 68,1 Mds € de VA industrielle additionnelle, 431 500 emplois directs et indirects, 97,8 Mds € d'investissement productif, une balance commerciale qui pourrait se réduire à l'horizon 2030.

La transformation du tissu productif français liée aux enjeux environnementaux, de transition énergétique et digitale, de souveraineté sont perceptibles. Certaines filières évolueront davantage que d'autres et notamment l'industrie pharmaceutique, l'industrie automobile, l'électronique, les équipements électriques, la chimie, etc.

Le besoin d'investissement privé est estimé à 69 Mds €, la majorité des filières devraient être en mesure d'autofinancer leur transformation, d'autres devront mobiliser des fonds externes à leur secteur pour un montant de 20 Mds €.

Toutefois, si l'effort est encore insuffisant pour permettre à la France de revenir dans le peloton des pays européens en termes de part industrielle du PIB, les risques d'exécution sont majeurs.

Les efforts ont été concentrés sur un nombre limité de filière dites « d'avenir ». Les ambitions portées par exemple par la production de composants électroniques et de microprocesseurs ou par la transition du secteur automobile sont des paris à la fois technologiques et productifs majeurs vu le retard technologique accumulé par l'Europe mais aussi déterminants pour la réussite de notre industrialisation du point de vue macro-économique.

Également, le débat devrait désormais porter sur les modalités opérationnelles avec notamment quatre thèmes clés :

- **La disponibilité de compétences et des formations adéquates.** D'une part la faible mobilité des Français favorisera de plans de formation locaux dans le cadre d'une organisation de la formation pilotée aujourd'hui par les branches au niveau national. D'autre part, la massification de ces formations et l'attractivité du secteur sont des enjeux clés pour répondre à la fois aux 70 000 postes non pourvus dans l'industrie mais aussi aux 431 500 créations d'emploi.
- **La disponibilité de foncier industriel** « prêt à l'emploi » pour accueillir ces investissements productifs. France Relance à lui seul a financé plus de 750 projets industriels, compétences, l'inventaire des sites clefs en main est composé de 130 sites.
- **La disponibilité et l'accessibilité du financement** notamment en haut de bilan. Le financement par la dette, plus massif en France que dans les autres pays européens, n'est pas une réponse pleinement satisfaisante vu les enjeux de long terme et de risque.
- **L'ingénierie locale et la capacité d'instruction des dossiers.** Selon les sources et les définitions, l'ouverture de sites industriels varie entre 60 usines et 230 sites ou extensions. Le stock de projets a déjà cru de 200 % avec France Relance, les effets de France 2030 s'ajouteront. La question de l'organisation des services publics territoriaux pour accueillir et gérer ce flux est pleine et entière.

Nous soumettons au débat et à la réflexion collective cette première simulation des évolutions des filières industrielles françaises tirée par les enjeux de (re)localisation d'approvisionnements stratégiques (notamment les composants électroniques), d'électrification de l'économie et notamment de la mobilité, d'économie circulaire notamment sur les plastiques.

Nous proposons des pistes de réflexions pour que l'exécution de ces orientations relevant ou non de programmes publics puissent être mises en œuvre de la meilleure manière possible. De même ces pistes sont soumises au débat pour être approfondies et faire l'objet de réponses collectives.



strategy&

Part of the PwC network

Strategy& est un cabinet global de conseil en stratégie qui conjugue ses talents pour vous aider à développer pleinement votre potentiel : créer de valeur en vous appuyant sur vos forces uniques et une stratégie sur-mesure. Rattachés au réseau PwC, nous construisons chaque jour des systèmes gagnants, sources de croissance. Nous combinons vision prospective, savoir-faire et technologie afin de vous aider à créer une stratégie qui, dès le premier jour, se veut transformante.

Strategy& est le seul cabinet de conseil en stratégie d'envergure faisant partie d'un réseau mondial de services aux entreprises; nous adossons nos compétences stratégiques aux équipes PwC qui accompagnent vos équipes métiers sur le chemin de la transformation - de la vision, déclinée en choix clairs, aux étapes clés de la transformation, pour en assurer le succès.

Le résultat : une stratégie à la fois ambitieuse pour capter pleinement les potentiels, et pragmatique pour la mener à bien ; une stratégie qui met en mouvement une organisation pour s'adapter de manière agile aux mutations économiques et permet d'obtenir des résultats qui redessineront l'avenir de votre entreprise. Une stratégie qui donne corps à votre vision. Strategy, made real.

www.strategyand.pwc.com/fr